

relativement aux résultats atteints jusqu'ici. Ces données paraissent fort encourageantes. Il nous a dit que nos réserves de devises américaines et d'or, qui, je crois, avaient atteint leur niveau le plus bas en décembre, s'étaient relevées à la fin de janvier. J'en viens donc à poser les questions suivantes. (Il est évidemment tout naturel qu'il y ait eu un certain ralentissement après la course aux devises américaines qui s'est produite avant le 17 novembre.) Quelles ont été les exportations vers les Etats-Unis et les importations en provenance de ce pays en décembre 1946, décembre 1947 et janvier 1948? On verra tout de suite pourquoi je réclame ces renseignements. Je voudrais savoir si les importations et les exportations pour les deux mois en cause, décembre 1947 et janvier 1948, sont normales ou si elles sont plutôt anormales à certains points de vue. Je pense que ces renseignements nous aideront à nous faire une idée exacte de la situation.

L'hon. M. ABBOTT: Comme le sait l'honorable député, les chiffres de décembre ont été publiés il y a environ une semaine et l'on peut facilement les consulter. Toutefois, je ne les ai pas sous la main. Les chiffres de janvier ne seront pas disponibles avant trois ou quatre semaines. Ceux de décembre ont été communiqués au public et tous les honorables députés peuvent se les procurer.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): La remarque du ministre est tout à fait exacte. Toutefois, il nous a cité un chiffre qui s'arrête à la fin de janvier, je crois.

L'hon. M. ABBOTT: Le 29 janvier.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): J'imagine qu'il connaît les chiffres afférents aux exportations et aux importations, même s'ils n'embrassent pas le mois entier.

L'hon. M. ABBOTT: Non, je n'ai pas ces chiffres, et ils ne seront pas disponibles avant deux ou trois semaines. J'ai ceux qui se rapportent à notre situation de chaque jour, au point de vue du change, mais ils ne visent ni les exportations ni les importations.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je comprends. Devons-nous conclure qu'il nous est impossible d'obtenir des chiffres à l'heure actuelle?

L'hon. M. ABBOTT: Cette statistique est fondée sur les rapports que nous recevons des centaines de bureaux de douane qui existent dans tout le Canada. Il nous serait impossible de les obtenir dans un délai de vingt-quatre heures. Il y a toujours un report de trois ou quatre semaines.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): La Commission de contrôle du change étranger doit cependant posséder ces chiffres, car elle

est au courant des transactions effectuées en matière d'exportations et d'importations. Elle doit connaître le chiffre des importations car c'est elle qui fournit les devises étrangères requises pour ces dernières. Je me demande s'il ne lui est pas possible de calculer aussi le chiffre des exportations, et si nous ne pourrions pas obtenir des données approximatives à l'égard de celles qui ont été faites jusqu'à la fin de janvier. Le ministre voudra-t-il voir ce qu'on peut faire dans ce domaine?

L'hon. M. ABBOTT: J'examinerai la question. Cependant, en ce qui concerne l'application à un volume donné de marchandises, je suis sûr que la Commission de contrôle du change étranger ne saurait posséder de renseignements plus récents que la division des douanes, laquelle la représente dans ces questions. Il est donc peu probable que la Commission de contrôle du change étranger soit en mesure de nous fournir, sur le volume des importations, des chiffres plus récents que ceux que nous obtenons de la division des douanes du ministère du Revenu national. Quoi qu'il en soit, j'irai aux renseignements.

Je puis obtenir et j'obtiens des rapports hebdomadaires à l'égard des avoirs de la Commission de contrôle du change étranger. Cependant, il est des engagements non encore exécutés dont il faut tenir compte. Bien que ce soit là notre intention, nous ne disposons pas nécessairement du chiffre quotidien des importations, par suite de l'existence de postes invisibles, dont les règlements en matière de transport.

Si mon honorable collègue se procure un billet au Canada, en vue d'un séjour d'une couple de semaines à Miami, il peut le payer en monnaie canadienne, mais le Canada devra acquitter en devises des Etats-Unis la partie de ce billet applicable à la distance parcourue outre-frontière.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je n'insisterai pas, mais bien qu'il puisse y avoir un certain retard, celui-ci reste toujours le même, de sorte que les chiffres quotidiens de la Commission de contrôle du change étranger reflètent assez exactement la situation.

M. GREEN: L'un des aspects du programme de conservation du change me semble absolument injuste et je souhaite que le ministre puisse y remédier. Je veux parler de la façon dont on détermine les contingents. Si je comprends bien, la période de base est l'année précédant le 30 juin 1947, ce qui veut dire que, dans bien des cas, certaines personnes n'ont pu faire valoir leurs droits puisqu'elles sont entrées dans les affaires à la fin de 1946 ou au début de 1947. Je sais que cette mesure a beaucoup nui à bon nombre d'an-